

Paris, le 8 février 2017

APPEL D'OFFRES / LE BUREAU EXPORT

Objet : Création nouvelle identité visuelle

Dans le cadre de la transformation de son organisation et de ses services mise en œuvre en 2017, Le Bureau Export lance un appel d'offres pour la création de sa nouvelle identité visuelle : création du nouveau logo « **Le Bureau Export** », d'une mini charte logo (typo, couleurs, application web & print) et déclinaison papeterie.
> Axes graphiques : made in France, musique, international, intérêt général, diversité, B2B.

CALENDRIER & MODALITES

PHASE 1

> Mercredi 8/02/2017 : Lancement de l'AO

Les graphistes prestataires souhaitant participer à l'AO envoient au Bureau Export un lien vers leur book/portfolio de réalisation. Contact : gaelle.h@french-music.org.

> Vendredi 18/02/2017 : Deadline réception des candidatures

PHASE 2

> Mardi 21/02/2017 : Sélection des finalistes

Le Bureau Export sélectionne 2 à 3 graphistes.

Chaque prestataire sélectionné devra ensuite proposer 2 axes/pistes graphiques différentes de logo, mini charte dédiée (typo, couleurs, application web & print) et déclinaison papeterie.

Dans le respect des règles de confidentialité et de neutralité, les prestataires sélectionnés pourront demander d'éventuels renseignements complémentaires par email à : gaelle.h@french-music.org

> Vendredi 3/03/2017 : Entretiens des finalistes / présentation des propositions graphiques

PHASE 3

> Lundi 6/03/2017 : Sélection de la nouvelle identité visuelle

Le Bureau Export sélectionne une des créations présentées le 3/03/2017.

Le créateur du logo choisi finalisera ensuite sa création, pour un rendu définitif souhaité au 13/03/2017. Rémunération du créateur retenu : 3400€.

Le Bureau Export s'engage à rémunérer à hauteur de 300€ le(s) finaliste(s) qui n'aura/n'auront pas été retenu(s).

COMMANDITAIRE

Le Bureau Export est un organisme d'intérêt général (association loi 1901) créé en 1993. Sa mission est d'accompagner la filière musicale française dans le développement de ses artistes à l'international, dans le domaine des musiques actuelles et des musiques classiques. Modèle original et pionnier du genre, Le Bureau Export est une structure à dimension unique dans le paysage musical français et une référence incontournable pour les dispositifs des autres pays dédiés à l'export de la musique. Depuis plus de 20 ans, Le Bureau Export initie, pousse, facilite ou propulse les carrières des artistes *made in France* à l'international. Chaque année, plusieurs centaines de projets de tous les styles musicaux bénéficient de son accompagnement.

Le dispositif d'aide du Bureau Export s'adresse aux professionnels français actifs à l'export (producteurs phonographiques, producteurs de spectacles, éditeurs, distributeurs, managers, artistes auto-entrepreneurs, agents artistiques, ensembles indépendants) souhaitant être accompagnés dans leur travail de développement à l'international. Aides & services proposés : conseil personnalisé, ressources (veille de marché, études, contacts), participation à des rencontres professionnelles, soutien promotionnel, soutien financier, etc.

Pour développer son action, Le Bureau Export s'appuie sur une équipe de 30 collaborateurs répartis dans 5 territoires :

- un bureau basé à Paris,
- 4 antennes implantées en Allemagne (Berlin), au Royaume-Uni (Londres), aux Etats-Unis (New York) et au Brésil (Sao Paulo).

Le Bureau Export est co-financé par les organismes professionnels de la filière musicale française (SCPP, SPPF, Sacem, CNV, ADAMI, FCM) et les pouvoirs publics (Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, Institut Français, Business France).